



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VENDREDI 06 OCTOBRE 2017

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 octobre 2016
2. Rapport d'activité 2016-2017
3. Rapport financier 2016-2017
4. Rapport moral
5. Vie statutaire
 - a. Assurance pour les séjours dans le cadre de l'immatriculation tourisme
 - b. Nouvelles modalités pour le certificat médical
 - c. Fête de la charcuterie
 - d. Frais de covoiturage (voitures et minibus)
 - e. Balisage
 - f. Formation
 - g. Marche Nordique
 - h. Tarifs des adhésions 2017/2018 (licences)
6. Programme hivernal de novembre 2017 à juin 2018
7. Questions diverses

Les membres de l'association "Los Passejaires" – Randonneurs des Monts de Lacaune, régulièrement convoqués, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, le vendredi 06 octobre 2017, à 18 heures 30, à la Maison des Associations, avenue de Naurois à Lacaune.

Los Passejaires Randonneurs des Monts de Lacaune - BP 18 - Mairie 81230 Lacaune
Courriel : los.passejaires@gmail.com Site : <http://lospassejaires-montsdelacaune.fr>

58 Membres présents : Pierre CAURIER, président - Martine VISTE, secrétaire - Denis MOUCHOT, trésorier - Claude MOINE, trésorier adjoint - Jean-Marie CALVET, vice-président - Claude BOUSQUET, vice président - Janine BARDY - Marylise BARTHÈS - Monique BERNARD - Armand BÉZIAT - Régine BEZIAT - Florence BOUTES - Alain et Christiane BUGES - Laure CABROL - Anne-Marie CALVET - Aline et Daniel CAMP - Janine et Michel CAUQUIL - Josette CAURIER - Nadine CHANCIBOT, vérificatrice aux comptes - Elmie COMBES - Françoise CROS - Daniel DUVERNAY - Pascale FERRE - François FORMENT - Claude FOURGASSIÉ - Jean-Charles GRANIER et Marie-France PLANES - Jacqueline GINIEIS et Daniel GUILLAUMIN - Alain GUIBBERT - Marie-Josée HAKIM - Jacques LAVIGNE - Dominique et Gilbert LOUBET - Joaquim et Sylvie LUIS - Hervé MANIBAL - André MARC - Adèle et Jacques MENDES - Isabelle RAISSIGUIER - Monique RASCOL MILHAU - Michel RAYNAUD - Jacqueline ROUANET - Danièle ROUFFET - Marie-France ROULENQ - Jean-Michel ROUQUETTE - Anne et Alain SARRAT - Éliane TEISSIER - Claudine TENEDOS - Marie-Line et Claude VABRE - Christian VIDAL - Guy VIGROUX.

Invités présents : Robert BOUSQUET, maire de Lacaune - Jean-Luc TIERCELIN, représentant le CDRP81.

11 membres excusés ont adressé un pouvoir :

1. Gisèle Puech, secrétaire adjoint, pouvoir à Pierre Caurier,
2. Georges Puech pouvoir à Pierre Caurier,
3. Catherine Chrétien-Maffre pouvoir à Martine Viste,
4. Daniel Marc pouvoir à Martine Viste,
5. Anne-Marie Puygrenier pouvoir à Pierre Caurier,
6. Évelyne Genre Grandpierre pouvoir à Martine Viste,
7. Denis Genre Grandpierre pouvoir à Claude Moine,
8. Justin Calvet pouvoir à Gilbert Loubet
9. J.Michel Robert pouvoir à Claude Moine
10. Michèle Robert pouvoir à Martine Viste
11. Gisèle Petit pouvoir à Martine Viste.

Invités excusés : Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations - Alain CABROL, maire de Nages - Bernard ROUMESTANT, représentant la mairie de Murat - André MASSE, Président du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Tarn - Pascal COUSTURIER, Maire de Moulin Mage - Michèle RUL.

Le quorum étant atteint, Pierre CAURIER, président, ouvre la séance à 18 heures 30, il accueille et remercie les participants, énumère les personnes excusées, les pouvoirs reçus et nomme Martine VISTE secrétaire de séance.

Il donne lecture de l'ordre du jour, et après l'approbation du dernier procès verbal à l'unanimité des membres présents, donne la parole pour les points suivants :

2 - Le rapport d'activité de la saison 2016/2017 : présenté par Martine Viste, secrétaire,

❖ Historique des adhésions (sur 10 ans)

Licences	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Individuelles	35	32	33	38	45	38	34	37	51	46
Familiales	21	22	21	19	22	14	15	11	17	20
Monoparentales			1	1	0	1	0	0	0	0
Rattachées	30	37	37	32	30	19	17	12	19	22
2ème club	13	8	6	8	5	6	8	4	5	6
Total	99	99	98	98	102	78	74	64	92	94

❖ Statistiques

- 52 femmes et 42 hommes ; 15 départs, 3 retours et 14 nouvelles adhésions (différence + 2 par rapport à l'année précédente)
- La moyenne d'âge est de 61 ans 11 mois et 27 jours, la plus jeune a 21 ans et le doyen 80 ans.
- Origine géographique : 32 Lacaune 34 %, 8 Moulin-Mage 9 %, 6 Nages 6 %, 2 Murat 2 %, 21 Tarn (autres) 22 %, 8 La Salvetat/Fraïsse 9 %, 13 Hérault 14 %, 2 Aveyron 2 % et 2 d'autres départements 2 %.

❖ Sorties et randonnées

- 15 randonnées à la journée (3 reportées et 1 annulée), avec une fréquentation moyenne de 18,73 personnes,
- 1 à la demi-journée : 13 personnes
- Week-ends/semaine : Séjour Costa Brava – WE en Camargue – Séjour à Samoëns en Haute Savoie – WE à Camurac et WE au Canigou, itinérance en septembre
- Les jeudis : le responsable des randonnées du jeudi, Hervé MANIBAL, indique :
 - 26 randos en demi-journées, une fréquentation de 21,04 personnes (19,15 personnes l'année dernière), 8 annulées,
 - 3 à la journée, une fréquentation moyenne de 8,75 personnes, 1 annulée et 1 avec un autre club.
 - 64 personnes à la rando de l'intégration
- Sorties de la saison estivale : comme chaque été, le Club s'associe aux Offices d'Animation Touristique et aux Comités des Fêtes pour enrichir la saison estivale : ces sorties ne sont pas une obligation pour les adhérents, elles ont pour but la découverte des atouts touristiques de la région par les vacanciers ou randonneurs occasionnels, mais également la découverte de nos activités afin d'attirer de nouveaux adhérents, avec aussi une implication, en retour, auprès des communes qui nous subventionnent.

3 - Le rapport financier de la saison 2015/2016 : présenté par Denis Mouchot, trésorier

DEPENSES			RECETTES		
Comptes	LIBELLES	Montants	Comptes	LIBELLES	Montants
601	Licences	2 060,00	701	Stages et formations	0,00
602	Formations	560,00	702	Produits annexes	0,00
604	Achats matériel	872,32			
605	Fourn bureau	64,97			
606	Achats	151,10	7040	St Guilhem	5 902,50
608	Repas baliseurs	240,00	7041	Rosas	8 229,00
612	Maint informatique	0,00	7042	Camargue	1 970,00
613	Assur Fédération	0,00	7043	Samoens	10 082,08
614	Assur Bénévoles	0,00	7044	Camurac	2 380,80
615	Achat carte rando	14,13	7045	Canigou	1 230,50
616	Assemblée Générale	1 523,00	7046	Repas fin d'année	1 100,00
617	Engag compétition	0,00	7047	Fête charcuterie	4 786,93
620	Internet	78,00	7048	Gourdon	0,00
621	Frais publicité	0,00	7049	Guyor	620,00
622	Déplac FFR	389,95	7050	Déplac jeudi(solde)	28,50
6221	Déplacements Jeudi	0,00			
6222	Reconnaissance	150,00	705	Balisage	551,80
623	Réception	223,90	706	Rando challenge	560,00
624	Timbres	33,31	706	Assemblée Génée	1 480,00
625	Frais bancaires	12,30			
630	St Guilhem	5 902,50	740	Subv Lacaune	400,00
631	Rosas	8 219,00	741	Subv Moulin-Mage	50,00
632	Camargue	1 970,00	742	Subv Murat	150,00
633	Samoens	9 980,38	743	Subv Nages	150,00
634	Camurac	2 470,80	746	Subv except	0,00
635	Canigou	1 231,11			
636	Repas fin d'année	1 100,00			
637	Fête Charcuterie	1 964,95	751	Cotis Licences	2 765,50
638	Gourdon	0,00			
639	Guyor	697,50	753	Rembt compét	0,00
645	Visites Médicales	0,00	760	Intérêts C A	39,94
650	Cotisation Fédérale	70,00			
660	Agios bancaires	0,00	770	Dons	
671	Exercice antérieur	0,00			
		39			
	Total Dépenses	979,22		Total Recettes	42 477,55
	RÉSULTAT	2 498,33			
860		3 000,00			3 000,00

Pas d'opérations exceptionnelles cette année.

Résultat de l'exercice : 2 498,33 euros.

A noter la très belle réussite de la fête de la charcuterie, excédent de 2 821,98 euros ; mais une relâche, pour tous les règlements, chèques et/ou des virements sont souhaités, éviter les espèces... merci d'avance.

COMPTES DE BILAN

DEBIT			CREDIT		
512	CREDIT AGRICOLE	11 705,27	REPORT		13 771,32
513	COMPTE EPARGNE	3 824,57	RESULTAT		2 498,33
531	CAISSE	-33,42			
486	Charges const d'avance	927,23	487	Produits const d'avance	150,00
	TOTAUX	16 419,65		TOTAUX	16 419,65

Après avoir consulté les écritures et ouï le trésorier en son rapport, Pierre Caurier donne la parole à Nadine Chancibot, vérificatrice aux comptes, qui indique avoir consulté la totalité des écritures, apprécie la clarté des tableaux ainsi que tous les détails notés et approuve les comptes ainsi présentés.

Le renouvellement annuel du mandat de la vérificatrice aux comptes, Nadine Chancibot, est accepté, par un vote, à l'unanimité des membres présents.

Les membres présents donnent, à l'unanimité, quitus au trésorier pour l'ensemble des écritures de l'exercice écoulé.

A l'unanimité des membres présents, le transfert du résultat au compte associatif est voté pour cet exercice.

4 - Le rapport moral et la vie statutaire sont présentés par le président, Pierre Caurier, qui reprend la parole :

- **Assurance** : aujourd'hui, nous constatons que les hébergeurs facturent toutes les réservations, il est donc conseillé aux adhérents de prendre l'assurance complémentaire dans le cadre de l'immatriculation tourisme.

En revanche, lors des séjours de courte durée (hors immatriculation tourisme) les personnes qui annulent la réservation devront s'acquitter du montant facturé par l'hébergeur.

La fiche d'inscription accompagnée du chèque d'acompte représente bien l'engagement de l'adhérent envers le séjour.

- **Certificat médical** : Depuis l'année dernière le certificat médical est valable 3 ans, mais...

Chaque année, chacun doit compléter un questionnaire l'attester sur l'honneur. Une seule réponse positive au questionnaire entraîne la présentation d'un nouveau certificat médical...

Afin de simplifier cette nouvelle procédure, nous allons vous demander un certificat médical annuel pour délivrer la nouvelle licence, comme avant...

Une spécificité pour les amateurs de rando challenge, il doit être noté sur le certificat : **"pratique de la randonnée pédestre et des compétitions"**, certains comités peuvent le demander, donc garder une copie avec votre licence.

Assurances liées à la licence : pour les personnes intéressées voir les garanties complémentaires, se renseigner auprès de Claude Moine, trésorier adjoint, responsable des licences.

○ **Fête de la charcuterie** : un grand remerciement aux personnes qui ont assuré lors de la fête de la charcuterie, de 6 heures du matin à 19 heures le soir, l'installation et le rangement final des deux stands de buvette ainsi que le petit-déjeuner. Un repas leur sera donc offert.

○ **Covoiturage** : afin de pouvoir lisser la participation de chacun, le club prendra en charge les frais de covoiturage à compter de cette saison, ils seront donc comptabilisés pour les séjours ou week-ends.

Les frais de covoiturage des véhicules particuliers à 0,15 € le kilomètre seront additionnés au carburant consommé par le ou les minibus.

Le total obtenu sera divisé par le nombre de participants et chacun règlera directement au club.

Le club reversera le montant adéquat au chauffeur de chaque véhicule.

○ **Balisage** : avec Jean-Marie Calvet responsable du balisage, il a été réalisé cette année :

- Le roc de Montalet : 19 km, 277,10 € en balisage
- Vérification sur le plo de Canac : 12 km, 120 €.

Un point sur l'année écoulée, Pierre Caurier, Président, souligne qu'il faudra cette année encore effectuer des formations pour le balisage, mais il faut aussi des bénévoles pour baliser. Espérausses vient d'être réalisé, mais il restera le petit train avant la fin de l'année.

○ **Formation** : voici le détail des formations effectuées : 560 €

- 2^{ème} module de marche nordique : Gisèle Puech (120 €)
- Balisage : Daniel Duvernay et Régine Béziat (220 €)
- Module de base : Françoise Cros (110 €)
- Balisage (110 €)

Le président souligne que les formations sont prises en charge par le club, il suffit de rechercher une formation et de prendre contact avec les membres du bureau.

○ **Marche nordique** : suite aux différentes demandes, une séance le mercredi soir à Lacauze avec Gisèle et avec Denis un autre jour, à déterminer, à La Salvetat. En fonction des participants le club pourrait acheter d'autres bâtons.

○ **Tarif des ADHÉSIONS pour 2017/2018** :

Après avis du conseil d'administration, lors de la séance du 29 septembre 2017, et à l'unanimité des membres présents à cette assemblée générale, compte tenu de la bonne santé de nos finances, il est décidé que les tarifs suivront seulement pour la moitié l'augmentation fédérale, à savoir :

- Licence individuelle : 34 € + 0.50 = **34,50 €** (25,00 reversé à la fédération)
- Licence familiale : 56 € + 1 = **57 €** (49,80 reversé à la fédération)
- Licence monoparentale : 38,50 + 0.50 = **39 €** (28,60 reversé à la fédération)
- La licence est valable du 1^{er} septembre de l'année au 31 août N+1 (12 mois), l'assurance court du 1^{er} septembre de l'année au 31 décembre N+1 (16 mois)
- 2^{ème} club : adhérent venant d'un autre club, pas d'augmentation : **12 €** (indiquer pour info le nom du 1^{er} club et la date du certificat médical)

Vous pourrez envoyer votre règlement avec le certificat médical et le bulletin d'adhésion 2017/2018, à l'adresse habituelle, ainsi que les numéros de téléphone fixe, portable et l'adresse de courriel pour les différents courriers/courriels envoyés par les secrétaires (*demandez le bulletin d'adhésion ou éditez le depuis le site : <http://lospassejaires-montsdelacaune.fr/> (onglet le club).*

○ **Agrément tourisme** : il faut minimum trois nuitées, donc deux séjours ont été déclarés, la Costa Brava et la Haute Savoie, l'itinérance n'en relève pas (à condition que les participants soient du même club). Les frais sont totalement pris en charge par les adhérents, le montant varie en fonction du coût total du séjour, selon le barème FFRP, à l'avenir pensez à consulter la partie assurance en cas de désistement.

6 - Programme hivernal 2017/2018 :

• Le conseil d'administration, dans le cadre de la réunion préparatoire à l'assemblée générale, a planifié ce programme, très riche par la diversité des propositions (remerciements aux valeureux et futurs animateurs), le calendrier est présenté et approuvé en séance (*voir programme hivernal ci-joint*).

• Le jeudi : Hervé MANIBAL et d'autres Passejaires volontaires organisent des sorties en journée ou demi-journée, avec un départ Parking de la Poste (*voir programme spécifique déjà publié*).

• Des sorties week-end ou semaines sont prévues, programme et fiche d'inscription uniquement aux adhérents sur la gazette, attention aux dates limite d'envoi (*pour une meilleure comptabilité, veillez à établir un chèque par réservation*).

• Itinérances, une seule proposition : le long des châteaux de La Loire, entre Bonny-sur-Loire et Blois, environ 226 km pour une estimation d'environ 500 euros, châteaux, paysage du fleuve, faune, flore, forêts, habitat troglodytique, vignobles et marine de Loire avec Martine Viste & Claude Moine.

• Statistiques sur le site internet (<http://www.lospassejaires-montsdelacaune.fr/>) : la parole est donnée à Claude Moine, qui indique le passage vers la version pro de Jimdo, depuis le mois d'avril 2016. Cette évolution, pour le coût de 78 € par an, permet d'ajouter des photos et d'avoir des statistiques, voici donc les éléments du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017 :

▪ 2 790 visiteurs (232/mois), 11 254 pages visitées (938/mois).


• Et les réseaux sociaux : facebook, de plus en plus de personnes suivent nos publications :


- 377 aiment ça et nous suivent,
- 1 558 personnes atteintes pour la publication de l'arrivée à Gourdon pour la dernière itinérance en septembre
- En moyenne nos publications atteignent plus de 500 personnes.

7 – Questions diverses :

- ✓ La fête de la charcuterie aura lieu le dimanche 29 juillet 2018, à noter sur vos agendas.
- ✓ Rando du 8 octobre 2017, la parole est donnée à Sylvie Luis : cette randonnée au profit des enfants en rémission du cancer des Hôpitaux de Toulouse, a permis des sorties au bord de la mer, c'est notre deuxième participation cette année.
- ✓ Fête de la randonnée à Lacaune : 2^{ème} dimanche septembre 2018, Pierre lance un appel pour un ou des coordinateurs (trices) qui géreront cette manifestation avec l'aide du bureau, pour créer une journée festive dans nos montagnes.
- ✓ Projet d'achat d'une veste trekking Softshell, avec le logo Passejaires, deux devis ont été demandés. Le club en financera une partie.

La parole est donnée aux adhérents ou aux invités :

 Monsieur Robert Bousquet, Maire de Lacaune : "souligne que notre association marche fort bien dans tous les sens... dans la nature mais aussi au niveau financier. L'excédent provient en partie à l'excellent résultat de la fête de la charcuterie (plus de 2 800 euros), il adresse toutes ses félicitations aux acteurs forts avec le tindelou et les œufs, ainsi que pour les deux stands tenus. Que ferions-nous sans ces associations locales, la moyenne d'âge de la votre est de 61 ans, c'est un âge d'or. La mairie participe à l'aide d'une subvention mais également avec le minibus, mais aussi vous pouvez demander des tables, chaises, etc... auprès des agents municipaux. Ce n'est pas souvent que je vois une assemblée générale aussi garnie, ne changez rien !!!"

 Monsieur Jean-Luc Tiercelin, Administrateur du Comité Départemental de la randonnée du Tarn : "content d'assister à notre AG, donne les deux mots qui représentent notre club, reconnu pour son implication et son dynamisme. De plus le balisage réalisé est vraiment de qualité. Je me rends compte de la forte participation qui existe dans votre club, tant au niveau des comptes que dans votre lien avec le Comité".

Le Président reprend la parole, l'ordre du jour étant épuisé, il clôt la séance à 20 heures 30 et convie les membres au traditionnel apéritif qui, cette année, est offert par Martine Viste pour fêter sa retraite.

Le Président,
Pierre CAURIER

Le Trésorier,
Denis MOUCHOT

La Secrétaire,
Martine VISTE